

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Les universités réagissent favorablement au dévoilement de la Politique québécoise de financement des universités

**Montréal, le 18 mai 2018** – Les chefs d'établissement universitaire accueillent favorablement la nouvelle Politique québécoise de financement des universités présentée hier. Elle vient concrétiser la vision gouvernementale énoncée dans le Plan économique du Québec 2018-2019, en mars dernier.

Cette nouvelle politique offre aux universités des ressources additionnelles pour participer activement à la transformation de l'économie et de la société québécoise au cours des prochaines années. Les chefs d'établissement apprécient le rehaussement du financement général prévu de 105 M\$ dès 2018-2019, des ressources qui seront mises à profit de façon à rejaillir sur l'ensemble de la société.

Soulignons notamment la simplification de la grille de pondération de l'effectif étudiant pour la répartition de l'enveloppe budgétaire entre les établissements. « À la lumière de cette annonce, c'est non seulement l'ensemble du réseau universitaire québécois qui a l'occasion de progresser, mais également chaque établissement, puisque chacun d'entre eux bénéficiera de la hausse en fonction de sa réalité spécifique », souligne monsieur Michel Patry, président du Conseil d'administration du BCI.

Un défi demeure toutefois : le financement global des universités. À cet égard, les chefs d'établissement rappellent qu'il existe toujours un écart significatif de financement des universités québécoises par rapport aux établissements des autres provinces. Toute la société québécoise a intérêt à ce que les programmes d'études universitaires et les diplômes qui les sanctionnent soient ici de qualité égale à ce que l'on retrouve ailleurs au pays. L'annonce témoigne clairement de la volonté et de l'effort du gouvernement à diminuer cet écart, bien que d'autres pas devront encore être franchis pour permettre aux universités québécoises de jouer le rôle clé que l'on attend d'elles pour accompagner le Québec dans les grandes transformations qui marquent notre époque.

Cette politique est le fruit d'une précieuse collaboration entre le gouvernement et les universités. Les chefs d'établissement souhaitent poursuivre le dialogue avec ce dernier afin de faire face aux enjeux et défis actuels et futurs du réseau universitaire québécois.

### À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est un organisme qui regroupe les établissements universitaires québécois. Son mandat est centré sur la coopération entre les établissements universitaires du Québec et sur la prestation de services communs. Le BCI joue un rôle essentiel dans l'optimisation des ressources que le Québec investit dans l'enseignement et la recherche de niveau universitaire.

- 30 -

**Sources** : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

### Renseignements :

Claude Bédard, directeur général  
Bureau de coopération interuniversitaire  
514 288.8524, poste 219  
Claude.Bedard@bci-qc.ca  
<http://www.bci-qc.ca/>